

CHALLENGES DU COMITE DE L'ILE DE FRANCE

Avec le partenariat du Conseil Régional de l'Île de France et du Conseil Général de l'Essonne,
le concours du S.C. Gatinais et des Comités Départementaux Franciliens.

**Dimanche 19 Septembre 2010
à CHAMPMOTTEUX (91)**

COMITE D'ORGANISATION :

Président : M. Patrice ROY, **Président du Comité d'Île de France et Secrétaire général de la Fédération Française de Cyclisme.**

Vices-présidents : MM. Claude CRAMETE, **Président de la Commission de la Route** et Christian DAGUE, **Président de la Commission des Jeunes.**

Président du C.D.C. 91 : M. Henry ROEHR - **Président du S.C. Gatinais :** M. Pascal PLANTUREUX .

Animateurs : MM. Jean-Paul SENECHAL, Guénaël GILLET, Hervé LEMOINE et Corentin DUPREY qui officient gracieusement.

Classements et Informatique : M. Dominique BERNEAU

COMITE D'HONNEUR

Monsieur Michel BERSON, **Président du Conseil Général de l'Essonne.**

Monsieur Guy CROSNIER, **Conseiller général du canton de Méréville**

Mme Corinne CARVALHO, **Maire de Champmotteux.**

PARTICIPATION

Les Challenges route du Comité de l'Île de France sont réservés aux clubs vainqueurs dans chaque catégorie en 2009, ainsi qu'aux associations qualifiées par le classement annuel arrêté au 14 juillet.

Les responsables d'associations qui ne seraient pas d'accord avec la totalisation des points annoncée, sont invités à faire leur réclamation d'urgence (par écrit) au Comité de l'Île de France.

Les classements étant effectués par équipes, les équipes devront aligner au départ au minimum :

3 coureurs, pour les épreuves ouvertes aux : 1^{ère} catégories, 3^{ème} catégorie et Cadets.

2 coureurs, pour l'épreuve ouverte aux minimes.

Le départ sera refusé à toute équipe ne respectant pas cette règle.

Les coureurs mutés après le 15 juillet et les nouveaux licenciés après le 15 juillet ne seront pas admis à participer. (Décision du Comité Directeur du 29 Septembre 2005).

Les épreuves des challenges du CIF ne sont pas ouvertes aux titulaires d'une licence accueil, Pass'cyclisme ou cartes à la journée.

En cas de forfait pour cas de force majeure, l'association concernée devra effectuer une demande de dérogation auprès du Président régional. A défaut, les coureurs de cette association ne pourront participer à une autre épreuve ce jour là.

LES ENGAGEMENTS

Les engagements seront réceptionnés au Comité de l'Île de France à l'aide du bulletin d'engagement spécifique qui aura été envoyé aux associations qualifiées, et ce, jusqu'au Mardi 7 Septembre 2010 Dernier délai (date de clôture impérative).

Droits de participation par équipe :

Ecoles de Cyclisme, 19 €
Minimes, 44 €
Cadets, 50 €
3^{ème} catégorie, Juniors et Pass'cyclisme Open, 62 €
1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} catégories et Juniors, 66 €.
Règlements par chèques à l'ordre du CIF.

Le jour des épreuves, les absents pour des motifs divers pourront être remplacés par un autre licencié du même club, répondant aux critères de participation de l'épreuve concernée. Le remplaçant prendra le dossard du coureur absent. Les titulaires remplacés seront autorisés à participer à une autre épreuve. Aucune pénalité pour "absence au départ" ne sera prononcée à l'encontre des intéressés.

Dans toutes les épreuves **2 licenciés étrangers hors EEE pourront être inclus dans l'équipe. Cette règle ne s'applique pas aux licenciés de 18 ans et moins.**

REGLEMENT

LES CHALLENGES ROUTE 2010 DU COMITE DE L'ILE DE FRANCE se disputent par équipe.

Le port du maillot, aux couleurs du club est obligatoire, exception faite pour les Champions Régionaux et Nationaux sur route de leurs catégorie, qui pourront porter leur maillot distinctif.

Les Commissaires se réservent le droit, suivant le déroulement de la course, de faire descendre le ou les coureurs doublés, lesquels devront aussitôt retirer leur dossard.

ATTENTION : Tout abri recherché derrière un véhicule à moteur sera sanctionné :

- Coureurs, 19 € d'amende et mise hors course immédiate.
- Dirigeant responsable de l'infraction : 64 € d'amende et exclusion immédiate de l'épreuve.

Les voitures munies du macaron « **Commissaire du CIF** » et les véhicules de dépannage auront seuls, le droit de circuler sur le circuit. Toutes les autres voitures devront se ranger sur les parkings selon les instructions du service de sécurité.

DETAILS TECHNIQUES

La distribution des dossards se fera à proximité de la ligne d'arrivée.

Seul un dirigeant licencié de l'association qualifiée devra se présenter MUNI DE SA LICENCE et de l'ENSEMBLE DES LICENCES des coureurs formant son équipe.

Changement de roues autorisé par :

- véhicule neutre.
- véhicules des clubs (1 par club) pour la course de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} catégories et Juniors.
- véhicules départementaux :
Minimum 1 par département, 2 à partir de 20 coureurs partants, pour les épreuves des séries Minimes, Cadets et 3^{ème} catégorie, Juniors et Pass'cyclisme Open.

Les Présidents Départementaux donneront au C.I.F. avant le 8 Septembre, la liste des véhicules par épreuve qui assureront le dépannage. Ces véhicules devront impérativement être munis de radios fournies par l'organisation.

Présence impérative à bord de chaque Véhicule d'un chauffeur et d'un mécanicien tous les 2 licenciés.

Tous les passagers à bord des véhicules devront être également licenciés.

Ordre des voitures :

1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} catégories et Juniors :
suivant le classement des clubs arrêté au 14 Juillet et ensuite tirage au sort pour les Associations non classées.
autres séries : **suivant la position du 1^{er} club de chaque département du classement des clubs arrêté au 14 Juillet.**

Le département du club détenteur du Challenge de l'année précédente se verra attribué le n° 1.

Dans la file des véhicules, il y aura une voiture de chaque département, puis à la suite et dans le même ordre la 2^{ème} voiture de chaque département si l'effectif des partants leur permet l'attribution d'un second véhicule.

Ravitaillement autorisé suivant la réglementation fédérale.

A partir du 50^{ème} km, et jusqu'à 20 km de l'arrivée.

Les vainqueurs individuels des 2^{ème}, 3^{ème} catégories et Pass'cyclisme Open verront leurs succès comptabilisés pour la montée en série supérieure.

Classements par équipe :

Les classements par équipe se feront par l'addition des places :

- des 3 coureurs les mieux classés de chaque association pour les 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} catégories et Juniors, 3^{ème} catégorie, Juniors et Pass'cyclisme Open et Cadets

- des 2 coureurs les mieux classés de chaque association pour les Minimes.



1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}
**CATEGORIES
et JUNIORS**

Equipe de 6 coureurs au maximum.
Par décision du Comité Directeur du 8.10.1992, cette épreuve est ouverte à toutes les Associations de l'Île de France (Sans qualification préalable).

Les clubs non qualifiés désirant participer, doivent en informer la commission de la route ou le Secrétariat du CIF.

Composition des équipes :

Coureurs de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} catégories, (non rétrogradés sur avis médical) et Juniors.

Distance : 10 tours de 12,500 km soit 125,00 km.

Dossards : 7 h 00 à 7 h 45

Départ : 8 h 00

Récompenses : 1 bouquet au 1^{er} de l'épreuve. 6 bouquets, 1 Coupe et 6 médailles à l'Association classée 1^{ère}.

Président du jury : Alain BRISEUX.

Arbitre 1 : Roger GRENIER.

Arbitre 2 : Lucien BOUNIOL.

Juge à l'arrivée : Gilles TALBOT.

**Club Vainqueur en 2009 :
OC Val d'Oise**

**3^{ème} CATEGORIE,
JUNIORS,
PASS'CYCLISME OPEN**

**Equipe de 5 coureurs maximum.
Composition des équipes :**

Coureurs de 3^{ème} catégorie, Juniors et Pass'cyclisme Open (non rétrogradés sur avis médical).

Distance : 8 tours de 12,500 km soit 100,00 km.

Dossards : 10 h 30 à 11 h 15

Départ : 11 h 30

Récompenses : 1 bouquet au 1^{er} de l'épreuve. 5 bouquets, 1 coupe et 5 médailles à l'Association classée 1^{ère}.

Président du jury : Laurent DA SILVA.

Arbitre 1 : Josette DA SILVA.

Arbitre 2 : Raymond DA SILVA.

Juge à l'arrivée : Gilles TALBOT.

**Club Vainqueur en 2009 :
Lagny Pontcarré C.**

CADETS

Equipe de 5 coureurs maximum.

Les équipes pourront être composées de licenciées féminines cadettes (avec braquet cadets).

Distance : 12 tours de 5,600 km soit 67,200 km.

Dossards : 13 h 30 à 14 h 15

Contrôle des braquets : 14 h 15

Départ : 14 h 30

Récompenses : 1 bouquet au 1^{er} de l'épreuve. 5 bouquets, 1 Coupe et 5 médailles à l'Association classée 1^{ère}.

Président du jury : Raymond DA SILVA.

Arbitre : Josette DA SILVA.

Juge à l'arrivée : Alain BRISEUX.

**Club Vainqueur en 2009 :
US Métro - Transports**

MINIMES

Equipe de 4 coureurs maximum.

Les équipes pourront être composées de licenciées féminines minimes et cadettes. (avec braquet minime).

Distance : 6 tours de 5,600 km soit 33,600 km.

Dossards : 15 h 45 à 16 h 30

Contrôle des braquets : 16 h 30

Départ : 16 h 45

Récompenses : 1 bouquet au 1^{er} de l'épreuve. 4 bouquets, 1 Coupe et 4 médailles à l'Association classée 1^{ère}.

Président du jury : Roger GRENIER.

Arbitre : Lucien BOUNIOL.

Juge à l'arrivée : Laurent DA SILVA.

**Club Vainqueur en 2009 :
CSM Clamart**

**ANIMATION
BUVETTE
RESTAURATION SUR
PLACE**



ECOLES DE VELO

Règlement des Challenges 2010

Ecoles de Cyclisme du C.I.F.

Article 1 – Participants : Epreuve réservée aux coureurs de l'Ecole de Vélo vainqueurs en 2009 ainsi qu'aux associations qualifiées par le classement annuel.

Les clubs ne pourront présenter qu'une seule équipe.

Toutes les associations qualifiées devront obligatoirement participer. En cas d'abstention, aucun coureur ne pourra participer à une autre épreuve, la veille ou le jour de la course, sauf dérogation délivrée par le C.I.F. pour des cas exceptionnels.

Les engagements pour cette épreuve sont à adresser au Comité de L'Île de France.

Article 2 – Composition des équipes : Les équipes pourront être constituées au maximum de 2 Poussins, 4 Pupilles et 4 Benjamins.

Pour participer au classement, chaque équipe devra être composée au minimum de 4 coureurs répartis dans 3 catégories différentes.

Par décision du Comité Directeur du 4 octobre 2007, les clubs dont l'effectif ne permet pas d'être présent dans une des catégories pourront cependant participer, mais avec un handicap de 100 points dans la catégorie absente.

Article 3 – Remise des dossards : Seul, un dirigeant licencié de l'association qualifiée, devra se présenter muni de sa licence et de l'ensemble des licences des coureurs formant son équipe.

Dossards : 10 h 15 à 11 h 00

Article 4 – Epreuve : Epreuve sur route courue sur une distance maximum de :

5 km pour les Poussins, 10 km pour les Pupilles, 15 km pour les Benjamins.

Article 5 – Règlement technique : Les roues devront être conformes au règlement fédéral. Les embouts de guidon devront être bouchés.

Développement : Le développement sera limité à 5,60 m pour toutes les catégories. Le blocage d'un ou des dérailleurs sera accepté.

Le blocage devra être effectué avant l'unique contrôle de braquet.

Le contrôle des développements sera effectué dans un lieu proche de la ligne de départ, environ 15 minutes avant le départ de la catégorie concernée.

Tout concurrent absent au contrôle à l'heure prévue ne pourra prendre part à la course. Aucun retard du fait d'un coureur ou d'une équipe ne sera toléré.

Seuls, les concurrents terminant les épreuves seront classés.

Article 6 – Classements :
Classement par équipe.
L'établissement du classement du Challenge sera effectué par l'addition des places obtenues par les 4 meilleurs coureurs de chaque équipe, dans 3 catégories différentes.

Article 7 – Récompenses :
Classement individuel : au premier de chaque catégorie: 1 Bouquet.
Classement par équipe : Les coureurs composant l'équipe victorieuse se verront remettre un bouquet et une médaille chacun.

Le club vainqueur se verra remettre le Challenge.

Article 8 – Réclamations : En cas de contestation, seul le responsable de chaque équipe de club sera habilité à contacter le jury.



Arbitres :
Contrôle des développements :
William BASTIT et Eric BLANCHON.
Dossards et Juge aux arrivées :
Raphaël THÔLE.
Commissaires : Alain DAVIOT et Henri BILLET.

POUSSINS

Départ : 11 h 15
Distance : 2 tours soit 4 km
Départ après la côte.

PUPILLES

Départ : 11 h 35
Distance : 4 tours soit 8,400 km
Départ après la côte.

BENJAMINS

Départ : 12 h 15
Distance : 7 tours soit 15 km
Départ après la côte.

Club Vainqueur en 2009 :
US 97 Villeneuveoise



SUPER CHALLENGE
André MACRON

Un objet d'art récompensera l'association qui aura totalisé le meilleur classement général par l'addition des places du classement par équipe dans 4 épreuves.
En cas d'égalité de points, prépondérance sera donnée au plus grand nombre de victoires par équipe, puis de 2^{ème} place, etc.

Club Vainqueur du
Super Challenge 2009 :
Argenteuil Val de Seine C 95

ANIMATION
BUVETTE
RESTAURATION SUR
PLACE

Les Clubs au Palmarès des Challenges

Ecoles de Vélo

1996	CSM Puteaux
1997	CSM Puteaux
1998	CSM Puteaux
1999	CSM Puteaux
2000	CSM Puteaux
2001	COM Argenteuil
2002	EC Montgeron Vigneux
2003	AS Chelles et Cheminots
2004	AS Chelles et Cheminots
2005	US Métro Transports
2006	AS Chelles et Cheminots
2007	La Pédale Fertoise
2008	La Pédale Fertoise
2009	US 97 Villeneuve
2010	

Mixtes

1965	VC Ballancourt
1966	US Créteil
1967	US Créteil
1968	US Créteil
1969	AC Boulogne Billancourt
1970	USM Gagny
1971	USM Gagny
1972	ASC Chrysler France
1973	AS Enghien la Barre
1974	La Pédale Combs la Villaise
1975	GO Montgeron
1976	EPCM Aulnay sous Bois
1977	US Créteil
1978	La Pédale Fertoise
1979	Stade de l'Est Pavillonnais
1980	VC Pontcarré
1981	US Domontoise.
1982	ES Juvisy
1983	VC Pontcarré
1984	ES Juvisy
1985	AV Thiais
1986	EC Aulnay sous Bois
1987	US Nemours
1988	CA Orsay
1989	VC Pontcarré
1990	AC Melun Sénart
1991	Ermont Eaubonne Saint Prix C
1992	CC Courneuvien
1993	Ermont Eaubonne Saint Prix C
1994	ESC Meaux
1995	CSM Aubergenville Elisabethville
1996	AC Melun Sénart
1997	CSM Puteaux
1998	CC Courneuvien
1999	RO Conflanais
2000	Paris AC 95
2001	CSM Epinay sur Seine
2002	COM Argenteuil
2003	Argenteuil Val de Seine C 95
2004	Saint Leu Taverny Bessancourt OC
2005	Lagny Pontcarré C
2006	AC Pommese Boissy
2007	VC Savigny sur Orge
2008	OC Val d'Oise
2009	CSM Clamart
2010	

Cadets

1960	VC Ballancourt
1961	CV du 19 ^{ème}
1962	Voltaire Sportif
1963	AC Boulogne Billancourt
1964	Les Bleus de France
1965	US Créteil
1966	VC Athis Mons Paray
1967	US Créteil
1968	US Créteil
1969	US Houdanaise
1970	US Créteil
1971	US Créteil
1972	US Melunaise
1973	UC Longjumelloise
1974	AS Enghien la Barre
1975	CC Montessonais
1976	AC du 20ème
1977	AC du 20ème
1978	VC l'Hayssien

1979	AC du 20ème
1980	Stade de l'Est Pavillonnais
1981	Saint Michel Sports
1982	AS Enghien la Barre
1983	AS Enghien la Barre
1984	ES Juvisy
1985	GO Montgeron
1986	La Pédale Combs la Villaise
1987	CS Dammarie les Lys
1988	CSM Persan
1989	US Créteil
1990	CA Orsay
1991	VC Arpajon Saint Chéron Breuillet
1992	GO Evry Bondoufle
1993	CM Aubervilliers 93
1994	EC Aulnay sous Bois
1995	EC Aulnay sous Bois
1996	CSM Puteaux
1997	CSM Puteaux
1998	CSM Clamart
1999	EC Montgeron Vigneux
2000	EC Torcy Pontault
2001	EC Aulnay sous Bois
2002	US Créteil
2003	US Créteil
2004	VC Etampes
2005	VC Savigny sur Orge
2006	COS RenaultLardy
2007	CS Doudannais
2008	US Métro Transports
2009	US Métro Transports
2010	

3^{ème} Catégorie et Juniors

1933	EC Essonne C
1934	CV 19 ^{ème}
1935	Courbevoie Sportif
1936	VC Montreuil
1937	Sannois Ermont ES
1938	CV Dionysien
1941	Jeunesses Populaires Sportives
1942	UV du 5 ^{ème}
1943	Jeunesses Populaires Sportives
1944	US Créteil
1945	Courbevoie Sports
1946	CSM du 7 ^{ème}
1947	Jeunesses Populaires Sportives
1948	Jeunesses Populaires Sportives
1949	CC Versailles
1950	US Créteil
1951	ES Nord Est
1952	UV du 14 ^{ème}
1953	ES Nord Est
1954	US Créteil
1955	AC Boulogne Billancourt
1956	US Créteil
1957	AVS Issy les Moulineaux
1958	CV du 19 ^{ème}
1959	CSM du 7 ^{ème}
1960	ES Juvisy Viry
1961	UC Liancourt Rantigny Clermont
1962	CV du 19 ^{ème}
1963	US Créteil
1964	AC Boulogne Billancourt
1965	AC Boulogne Billancourt
1966	La Pédale Charentonnaise
1967	US Domontoise
1968	US Domontoise
1969	US Créteil
1970	US Créteil
1971	CSA Le Kremlin Bicêtre
1972	CSM Puteaux JPS
1973	ES Juvisy
1974	AC du 20ème
1975	CSM Persan et EC Sartrouville
1976	AS Cheminots Villeneuve
1977	CSM Puteaux JPS
1978	CSM Puteaux JPS
1979	GO Montgeron
1980	AS Corbeil Essonnes
1981	CM Aubervilliers
1982	CC Neuilly Plaisance
1983	Val d'Oise Cycliste
1984	UC Longjumelloise
1985	La Pédale Charentonnaise
1986	CSM Villeneuve la Garenne
1987	VC du 12 ^{ème}
1988	CSM Persan
1989	CS Dammarie les Lys
1990	CS Dammarie les Lys
1991	CM Aubervilliers 93
1992	Paris AC 95

1993	UC Longjumeau
1994	Paris AC 95
1995	SCM Neuilly sur Marne
1996	US Créteil
1997	COM Argenteuil
1998	CSM Puteaux
1999	COM Argenteuil
2000	CSM Persan
2001	CC Courneuvien
2002	CM Aubervilliers 93
2003	ASMIN Rungis
2004	AS Chelles et Cheminots
2005	Antony Berny C
2006	JS la Ferté Gaucher
2007	AC Boulogne Billancourt
2008	JS la Ferté Gaucher
2009	Lagny Pontcarré C
2010	

1^{ère} et 2^{ème} catégories

1981	VC Livry Gargan
1982	GO Montgeron
1983	La Pédale Vélizienne
1984	VC du 11 ^{ème}
1985	AS Corbeil Essonnes
1986	AS Corbeil Essonnes
1987	AS Police de Paris
1988	CM Aubervilliers 93
1989	CS Dammarie les Lys
1990	CS Dammarie les Lys
1991	VC Fontainebleau Avon
1992	CM Aubervilliers 93
1993	AS Corbeil Essonnes
1994	US Mauloise
1995	AS Corbeil Essonnes
1996	Paris AC 95
1997	US Créteil
1998	Eragny Val d'Oise C
1999	US Créteil
2000	CM Aubervilliers 93
2001	CM Aubervilliers 93
2002	US Créteil
2003	AS Marcoussis Team Bonnat 91
2004	Paris AC 95
2005	AC Boulogne Billancourt
2006	AS Corbeil Essonnes
2007	CM Aubervilliers 93
2008	UC Bords de Marne
2009	OC Val d'Oise
2010	

Super Challenge

1972	US Domontoise
1973	US Créteil
1974	UC Val de Marne
1975	AS Enghien la Barre
1976	VC Livry Gargan
1977	UC Val de Marne
1978	US Créteil
1979	AS Enghien la Barre
1980	VC Etampes
1981	AS Enghien la Barre
1982	AS Enghien la Barre
1983	VC Pontcarré
1984	CSM Persan
1985	CSM Persan
1986	EC Aulnay sous Bois
1987	EC Aulnay sous Bois
1988	EC Aulnay sous Bois
1989	US Créteil
1990	AS Corbeil Essonnes
1991	AS Corbeil Essonnes
1992	CM Aubervilliers 93
1993	CM Aubervilliers 93
1994	CM Aubervilliers 93
1995	VC Torcy
1996	CSM Puteaux
1997	CSM Puteaux
1998	CSM Puteaux
1999	CSM Puteaux
2000	CSM Puteaux
2001	Paris AC 95
2002	US Créteil
2003	Argenteuil Val de Seine C 95
2004	Argenteuil Val de Seine C 95
2005	EC Montgeron Vigneux
2006	EC Montgeron Vigneux
2007	Argenteuil Val de Seine C 95
2008	Paris AC 95
2009	Argenteuil Val de Seine C 95
2010	

